

ORIGANUM MAJORANA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Origanum majorana* est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Origanum majorana* L. (*Majorana hortensis* Moench.).

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Origanum majorana L. est une plante vivace, ligneuse à la base, pubescente, atteignant environ 30 cm. La tige présente une section quadrangulaire ; elle est dressée, ramifiée, de coloration rougeâtre.

Les feuilles sont simples, opposées, pétiolées, ovales, allongées, à bords lisses. Un duvet blanchâtre les recouvre. Elles mesurent environ 2 cm de long sur 1 cm de large.

Les inflorescences constituent des épis globuleux, axillaires et terminaux, groupés par 3.

Les fleurs sont petites, zygomorphes, blanches ou rosées ; de larges bractées en forme de coquille les enveloppent à la base. Le calice, gamosépale, bilabié comprend 5 pièces. La corolle, gamopétale, à 5 pièces également, forme une lèvre supérieure échancrée, une lèvre inférieure trilobée. Les 4 étamines, dont 2 sont plus longues, présentent des anthères rougeâtres à lobes écartés. L'ovaire est formé de 2 carpelles biovulés, surmontés d'un style à stigmate bifide.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère d'*Origanum majorana* est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Origanum majorana* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun verdâtre.

Odeur caractéristique.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'eau R. Il se produit un trouble.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 10 mL d'eau R. Agitez énergiquement. Il se forme une mousse abondante et stable.
- C. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, quelques gouttes de solution de *chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration vert foncé.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

a) Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 20 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 15 volumes de *chloroforme R*, de 8 volumes d'*acide acétique glacial R*, de 3 volumes de méthanol R et de 2 volumes d'eau R sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement deux bandes brunâtres de R_f voisins de 0,20 et 0,30, une bande jaune verdâtre de R_f voisin de 0,45, une bande bleutée de R_f voisin de 0,70 et une bande rouge voisine du front du solvant. Il peut également apparaître une bande bleue de R_f voisin de 0,95.

Pulvérisez sur le chromatogramme le *réactif au diphénylborate d'aminoéthanol R*. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente une bande jaune-vert de R_f voisin de 0,20, une bande jaune orangé de R_f voisin de 0,30, une bande verte de R_f voisin de 0,45, une bande étalée jaune de R_f voisin de 0,70 et une bande jaune de R_f voisin de 0,85.

b) *Solution à examiner.* Extrayez 10 mL de la teinture mère avec 2 fois 10 mL d'*éther de pétrole R*. Réunissez les phases étherées et évaporez-les au bain-marie à faible température. Reprenez le résidu par 1 mL de *méthanol R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner. Développez avec un mélange de 40 volumes de *toluène R* et de 10 volumes d'*éther isopropylique R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Pulvérisez sur la plaque le *réactif à la vanilline* et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande bleu-violet de R_f voisin de 0,10, deux bandes violacées de R_f voisins de 0,20 et 0,30 et une bande bleu-gris de R_f voisin de 0,90. Il peut également apparaître une bande grisâtre de R_f voisin de 0,60 et une bande violacée de R_f voisin de 0,65.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.